

Donner un sens à votre taxe d'apprentissage et soyez partenaire de nos réussites en soutenant les projets de la MFR de l'ORLÉANAIS

1. Désigner la MFR sur la nouvelle plateforme SoltéA via Net Entreprise
2. Si c'est votre cabinet comptable qui fait la désignation de la MFR, pensez à préciser le SIRET de la MFR : **420 962 722 000 21**
3. Compléter le bordereau de désignation ci-dessous à nous retourner pour nous informer de votre soutien par mail à l'adresse comptamfro@gmail.com

Pour information : La Collecte de la taxe d'apprentissage opérée par le biais de l'URSAFF ou la MSA libère de fait les entreprises de leurs obligations et ne nécessite plus l'envoi de reçu libérateur de notre part.

Plus d'informations ?

Contactez notre service comptabilité :
comptamfro@gmail.com

Ou sur <https://www.mfr.fr/pages/taxe-dapprentissage>

NICOLAS LEGRAND
Gestion Comptable et Financière de la Formation.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
— MFR de l'ORLÉANAIS —

Qualopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Alternance & Apprentissage
Services Aux Personnes - Agriculture - Espaces Verts
Informatique - VAE - Formations Particuliers & Entreprises
Établissement scolaires sous contrat - CFA - Formations pour adultes

02 38 76 02 51
mfr-orleans.fr

MFR de l'Orléanais - 50 av. du président John Kennedy - 45100 ORLÉANS

Coupon à nous retourner

Aidez-nous
à développer
nos projets !

Taxe d'apprentissage

2023

Entreprise :
Adresse :
Mail :
Siret :

Montant (précisez si possible) :

Attention ! SOLTEA (nouvelle plateforme CDC - accessible à partir du 15/05/2023). Vous permettra de désigner la MFR. Nous reviendrons vers vous pour plus de précisions.

Souhaite faire bénéficier du solde de 13% de la taxe d'apprentissage

MFR de : **MFR de l'ORLÉANAIS**

Adresse : **50 Avenue Kennedy - 45100 ORLÉANS LA SOURCE**

SIRET MFR : **420 962 722 000 21**

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES